

FIGURE 1

FIGURE 2

Merci d'avoir choisi Flextherm. Ce module de puissance a été conçu pour alimenter un module de contrôle de la série FLP/FLK, sa charge maximale permise est de 15 A.

INSTALLATION ET RACCORDEMENTS

Notes d'orientation

⚠ MISE EN GARDE : COUPEZ L'ALIMENTATION AU PANNEAU PRINCIPAL AFIN D'ÉVITER TOUT RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE.

L'installation doit être effectuée par un électricien.

- ▶ Ce module de puissance doit être installé sur une boîte électrique pour thermostats de type expansé.
- ▶ Choisissez un endroit à environ 1,5 m (5 pieds) au-dessus du sol sur une cloison intérieure.
- ▶ Évitez les endroits où il y a des courants d'air (le haut d'un escalier, une sortie d'air,...), des points d'air stagnants (derrière une porte), des rayons directs du soleil, des tuyaux dissimulés ou une cheminée.

Pièces fournies

- ▶ Un (1) module de puissance
- ▶ Un (1) module de contrôle (non inclus avec la base de remplacement)
- ▶ Deux (2) vis de montage
- ▶ Quatre (4) connecteurs sans soudure

⚠ Note : Pour le raccordement à des fils d'aluminium, des connecteurs CO/ALR approuvés doivent être utilisés.

- ▶ Une (1) sonde de plancher de 4,6 m (15 pieds) incluant un tournevis à pointe plate (non inclus avec la base de remplacement).

1) Séparer le module de contrôle de la base

Desserrer la vis de verrouillage afin de séparer le module de contrôle de la base (la vis ne peut être retirée complètement).

Soulever doucement la partie inférieure du module de contrôle afin de le retirer de la base.

2) Raccorder les fils du thermostat (figure 1)

Raccorder les fils arrières de la base aux fils du système de plancher chauffant (*load*) et de l'alimentation (⊕) en utilisant des connecteurs sans soudure pour fils de cuivre.

Raccorder les fils de mise à la terre (tressage ou câble vert et fil de cuivre) à l'endroit prévu à cet effet (figure 1)

3) Raccorder la sonde de plancher (figure 2)

⚠ Note : Vérifier la résistance de la sonde à l'aide d'un ohmètre. Celle-ci devrait mesurer entre 8 et 12 K ohms pour des lectures de température entre 20°C et 30°C (68° à 86°F)

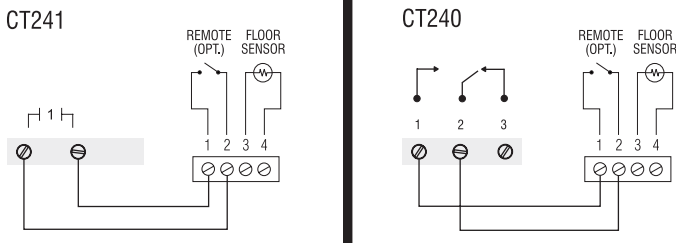
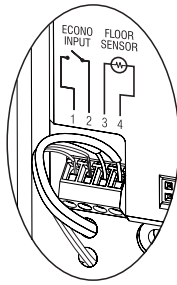
- Introduire le fil de la sonde à travers l'un des deux trous disponibles sous le bornier et raccorder les extrémités aux bornes 3 et 4 de la base (aucune polarité) tel qu'illustré sur la figure 2.
- Le fil doit courir vers la gauche dans le creux en-dessous du bornier et passer à l'extérieur de la boîte électrique tout en descendant le long du mur jusqu'au plancher.
- La sonde doit être centrée entre deux fils chauffants à une distance de 30 à 60 cm (1 à 2 pieds) à l'intérieur de la zone chauffée en prenant soin de **ne pas chevaucher le câble chauffant**.
- Placer la sonde dans un endroit neutre, loin de toute source de froid ou de chaleur.
- Fixer la sonde au plancher avec de la colle chaude. Il est nécessaire de créer une entaille d'assise sur la surface du plancher afin d'encastrer la sonde au même niveau que les câbles chauffants.

4) Raccorder l'entrée de commande à distance (Econo Input, module optionnel)

Introduire le fil de raccordement (utiliser un fil souple de grosseur 18 à 22) à travers l'un des deux trous disponibles sous le bornier.

Raccorder les extrémités aux bornes 1 et 2 de la base et aux bornes 1 et 2 de la sortie auxiliaire du CT240 ou aux bornes d'une des sorties du CT241.

Le fil doit courir vers la gauche dans le creux au-dessus du bornier et passer à l'extérieur de la boîte électrique.



5) Compléter l'installation

Pousser les fils (à l'exception du fil de la sonde et de l'entrée à distance) dans la boîte électrique afin de prévenir toute interférence et fixer la base à la boîte électrique à l'aide des vis fournies.

6) Configurer et installer le module de contrôle

Veillez vous référer au guide de l'utilisateur du module de contrôle avant de l'installer sur la base de puissance.

7) Alimenter le système

Une fois l'installation terminée, alimenter le système.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèles : 120GA / 240GA

Alimentation et puissance :

120GA : 120 VCA, 60 Hz, 1 800 W

240GA : 240 VCA, 60 Hz, 3 600 W

Charge maximale : 15 A

Disjoncteur de fuite à la terre (DDFT) : 5 mA

Température d'entreposage : -20°C à 50°C (-4°F à 120°F)

Entrée de commande à distance : requiert un contact sec

Dimensions (H • L • P) : 124 x 70 x 23 mm (4.89 x 2.76 x 0.91 po.)

Homologation : CSA

GARANTIE ET SERVICE

GARANTIE LIMITÉE FLEXTHERM

Flextherm Canada Inc. (nommé ci-après « FLEXTHERM ») garantit à l'acheteur original que le THERMOSTAT ET SES COMPOSANTES ÉLECTRONIQUES ASSOCIÉS DE MARQUE FLEXTHERM (nommé ci-après le « Produit »), une fois installé conformément aux instructions de FLEXTHERM, est libre de tout défaut de matériel et de main d'oeuvre tel que décrit dans ce document.

PÉRIODE DE COUVERTURE :

Cette Garantie Limitée prend effet à la date de l'achat original du Produit, tel que fournit par Flextherm, par le premier propriétaire et demeure en vigueur pour une période d'un (1) ans [douze (12) mois consécutifs] à partir de sa date d'achat. Cette Garantie Limitée est valide pour tout Produit acheté et installé au Canada seulement.

CONDITIONS :

Cette garantie limitée est applicable seulement aux Produits neufs et inutilisés achetés de FLEXTHERM ou de ses dépositaires autorisés, pour autant que les instructions d'installation contenues dans le guide d'installation aient été respectées. Toute réclamation faite sous la couverture de cette Garantie Limitée doit être faite par écrit à l'intérieur d'une période de soixante-douze (72) heures suivant l'événement menant à cette réclamation ou l'apparition de la défectuosité à FLEXTHERM Canada Inc., 1-800-353-9843:

Le réclamant, sous couverture de cette garantie, doit présenter sa demande à FLEXTHERM accompagnée d'une preuve d'achat du Produit, une preuve démontrant que l'installation du Produit a été faite selon les directives d'installation (photos recommandées) et de tout autres documents requis par FLEXTHERM.

Tout produit remplacé sous les termes de cette Garantie Limitée devient la propriété de FLEXTHERM.

CE QUE FLEXTHERM FERA ET NE FERA PAS :

L'obligation de FLEXTHERM sous cette Garantie Limitée se limite, sous toute réserve, à la réparation ou au remplacement du Produit, si FLEXTHERM a déterminé que le Produit a des défauts matériels ou de main d'oeuvre.

FLEXTHERM réparera ou remplacera le Produit, à son unique et entière discrétion, sans frais 'ex works', après vérification des items retournés port payé à FLEXTHERM. Tout remboursement ne sera fait que pour les pièces défectueuses, aucune indemnité ni aucun remboursement ne seront faits pour les salaires, la main d'oeuvre et coûts de fret. Pour ce qui est des pièces qui ne sont pas fabriquées par nous, la garantie appliquée sera équivalente que celle dont nous bénéficions de la part de nos fournisseurs.

Afin de maintenir notre engagement envers la qualité du produit et l'innovation, FLEXTHERM se réserve le droit, en tout temps et sans encourir d'obligations, de réviser, changer, modifier ou cesser toutes spécifications, caractéristiques, design ou composantes du Produit.

CONDITIONS D'INSTALLATION :

En plus de se conformer aux conditions incluses dans le guide d'installation Flextherm en vigueur, qui fait partie intégrante de la présente par sa référence, l'installation du Produit doit être faite en conformité avec les normes standards.

AVERTISSEMENT : Omettre d'installer en conformité avec le code électrique de votre région, ou tel qu'indiqué dans le guide d'installation, peut provoquer un incendie. Omettre d'installer le Produit selon les directives du guide d'installation peut faire causer des dommages aux câbles et entraîner des défaillances du Produit. Ces bris ne sont pas couverts par la Garantie Limitée.

EXCLUSIONS, NE SONT PAS GARANTIS :

Bris résultant d'une mauvaise installation; Dommages résultant d'abus, mauvaise installation, réparations non conformes, service, entretien et/ou entreposage, modifications ou utilisation de pièces autres que celles fabriquées ou fournies par FLEXTHERM; Dommages résultant d'abus ou négligence; concernant le Produit; Dommages occasionnés par l'eau, inondation, accident, feu ou de

catastrophe naturelle ; Dommages indirects, accessoires, ou tout autre dommage (incluant frais de main d'oeuvre, désagrément, perte de temps ou perte de revenu).

CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITÉ :

CETTE GARANTIE EST EXPLICITEMENT DONNÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRIMÉE OU TACITE, INCLUANT, SANS CLAUSE LIMITATIVE, TOUTES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, APTITUDE À L'EMPLOI OU À UNE FONCTION PARTICULIÈRE. BIEN QU'ELLES NE PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES, LES GARANTIES SOUS-ENTENDUES SONT LIMITÉES EN TERME DE DURÉE À LA VIE DE LA GARANTIEÉ LIMITÉE EXPRESSE ET TACITE. TOUS LES DOMMAGES CONSÉQUENTS OU ACCESSOIRES SONT EXCLUS DE LA COUVERTURE SOUS CETTE GARANTIE LIMITÉE. CERTAINES PROVINCES N'AUTORISENT PAS D'AVIS DE NON RESPONSABILITÉ, CLAUSES LIMITATIVES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-HAUT; DONC, ILS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. CETTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS PRÉCIS QUI PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTS D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Aucun revendeur, installateur de Flextherm ou toute autre personne ne sont autorisés à faire des affirmations, représentations ou garanties autres que celle contenue dans cette Garantie Limitée. Si un transfert des droits de propriété du Produit devait se produire durant la période de couverture de la Garantie Limitée, les conditions générales de la Garantie Limitée s'appliqueront au nouveau propriétaire, à la condition que le nouveau propriétaire dispose d'une preuve, satisfaisante à FLEXTHERM, de la date de l'achat originale du Produit.

FLEXTHERM Canada Inc.

2400, rue de la Province
Longueuil, Québec J4G 1G1 Canada


 **1 800 FLEXTHERM (353-9843)**

(450) 442-9990

 **1 877 FLEXTHERM (353-9843)**

(450) 442-1099

@ info@flextherm.com

 **www.flextherm.com**